

REGLEMENT PARTICULIER

18 & 19 Mai 2019 TOURNOI INTERNATIONAL DE VALENCE



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres,

1. Les juges-arbitres sont : **Maxence VIDAL (principal), Guillaume VIAL(adjoint) et Florence CERDON (adjoint).**
2. Le GEO du tournoi est Guillaume COURTIN
3. Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le numéro : *demande en cours.*
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton ou à celle d'un pays étranger :
 - a. Pour le tournoi « **Seniors** », tous les joueurs Vétérans, Séniors, Juniors et Cadets et Minimes sont autorisés à participer, classés de N2 à P12 (NC autorisés aussi).
 - b. Pour le tournoi « **Parabads** », les séries d'inscriptions sont les suivantes : **WH1-2**
 - c. Pour le tournoi « **Jeunes**», les séries d'inscriptions sont les suivantes pour les joueurs classés de D8 à P12, NC autorisés: **Junior-Cadets / Minime-Benjamin. Il n'est pas possible pour un joueur de s'inscrire sur un tableau jeunes et sur un tableau de double sénior (DH ou DD).**
 - d. **Les joueurs ne pourront pas choisir la série dans laquelle ils s'inscrivent.**
5. Les joueurs peuvent s'inscrire
 - a. Pour les tournois « **Seniors** » et « **Parabads** », en simple OU mixte le samedi, en double le dimanche.
 - b. Pour le tournoi « **Parabads** », en simple et/ou double. Si le nombre de matchs maximum par joueur le permet, tous les matchs seront joués le dimanche.
 - c. Pour le tournoi « **Jeunes** », seul le tableau de simples est ouvert. Il se déroulera le dimanche.
6. La composition des tableaux du tournoi « Seniors » sera faite en regroupant les joueurs ou paires selon la moyenne (CPPH) et non le classement.
Un minimum de 6 séries par discipline est garanti (6 séries de SH, 6 séries de SD, 6 séries de DH, 6 séries de DD, 6 séries de Mixte).
7. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
8. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 2 Mai 2019 avec son règlement** (de préférence par club et par virement au BCV26 ou par chèque). Aucune inscription ne sera validée sans son règlement. **Le tirage au sort aura lieu le 5 Mai 2019.** Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date, il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.

Les têtes de séries seront désignées par les Juges arbitres à l'aide du CPPH de la FFBaD **au 5 Mai 2019.**
9. Les matches se joueront au Complexe Sportif Universitaire (CSU) de Valence, à la Halle des Sports Pierre Mendès France (PMF). Les matchs pourront être lancés indifféremment dans une salle ou l'autre, sauf pour la première série pour laquelle tous les matchs se joueront à PMF.
10. **Le nombre de joueurs est limité à 72 joueurs ou paires par discipline pour les séniors** (correspondant à 6 séries de 12). Si une discipline n'a pas atteint le nombre maximum, les places pourront éventuellement être affectées aux autres disciplines se jouant le même jour. Pour les tableaux jeunes et parabads, 12 places par tableau seront garanties.
11. L'engagement par joueur est de :
 - a. 22€ pour 1 tableau ou 2 tableaux pour les joueurs inscrits dans au moins un tableau « Seniors »
 - b. 10€ pour les joueurs inscrits uniquement sur des tableaux « Jeunes » ou « Parabads »
12. En cas de nombre insuffisant de paires ou joueurs inscrits dans un tableau, l'organisation se réserve le droit de regrouper deux tableaux. Elle préviendra les joueurs concernés.
13. En cas de forfait d'une paire ou d'un joueur,
 - a. La paire ou le joueur pourra être remplacée, dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premières paires inscrites sur la liste d'attente (voir §14.c).
 - b. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire non composée par l'organisation, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente, et avec l'accord du joueur dont le partenaire est défaillant.
 - c. Si aucun remplacement n'a pu avoir lieu et que le joueur trouve un remplaçant non inscrit antérieurement au tournoi, ce dernier pourra être intégré dans les tableaux en régularisant son inscription.
14. Les tableaux (SH, SD, Mx le samedi et DH, DD le dimanche) comporteront :
 - a. Tous les tableaux comporteront une première phase qualificative en poules (ou poule unique si le nombre de paires ≤ 5) avec 2 sortants suivie d'une phase en élimination directe.

- b. En cas de nombre d'inscrits global trop important (entraînant plus de matchs que ce qu'il sera possible de faire), les listes d'attente seront établies après le découpage des tableaux dans les différentes séries, en réduisant le nombre de joueurs/paires dans les tableaux les plus fournis.
- c. Les critères de priorité pour les inscriptions seront :
 - i. Ordre d'arrivée de l'inscription accompagnée de son règlement.
 - ii. Fiche d'inscription expédiée sans son règlement (Email...)
 - iii. Si les critères précédents ne permettent pas de sélectionner entre les joueurs, le joueur avec le meilleur CPPH sera prioritaire
 - iv. Si les critères précédents ne permettent toujours pas de différencier, le joueur le plus jeune sera prioritaire.
15. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier affiché. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés jusque 1 h à l'avance.
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boissons, serviette...).
17. **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être déclaré forfait par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.**
18. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à la table de marque de la salle dans laquelle le match a été joué dûment complétée **immédiatement** après la fin du match.
19. Les matchs se dérouleront en auto arbitrage. En cas de litige, les joueurs feront appel au JA.
20. Les joueurs disposent de **3 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, s'échauffer, changer de tenue et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants**. Pour les matchs se déroulant au CSU, **2 minutes supplémentaires** seront accordées aux joueurs pour se rendre sur le terrain.
21. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants. Merci de respecter le nombre de coaches par terrain, 2 par joueur ou équipe. Des chaises pour les coaches seront prévues derrière chaque terrain.
22. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) sera compté faute, sauf au service, où il pourra être engagé à nouveau une fois. Pendant l'échange et au service, les filins touchés seront annoncés « let ».
23. **Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains. La tenue des coachs devra elle aussi est conforme aux circulaires de la FFBaD (tenue correcte, chaussures fermées).**
24. Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matches consécutifs **est fixé à 20 mn** quel que soit la discipline (le temps de repos est compté de la fin du dernier point du match précédent jusqu'au premier point du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e)**. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
25. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.
26. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence**. Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l'article 12 autorise à lancer un match avec 1 heure d'avance.
27. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle Yonex AS20.
28. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié auprès des organisateurs ou du Juge Arbitre le plus vite possible. Les forfaits le jour de la compétition devront être justifiés dans un délai de **5 jours maximum après la compétition** par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) à adresser à la commission régionale d'arbitrage (Ligue AURA de Badminton – 37, Route du Vercors – 38500 SAINT CASSIEN ou **de préférence par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org**) sous peine de sanction fédérale.
29. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.
30. Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulations avec leurs sacs et de respecter la propreté la salle, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Date :

Signatures des Juges Arbitres :